

Résumé de l'étude "Les diasporas, actrices du changement. La place des nouvelles générations et des femmes"

mardi 15 septembre 2020, par [Yveline Nicolas](#)

La France a adopté un [Plan d'action migrations et développement pour la période 2018-2022](#), qui reconnaît le rôle des diasporas en France et s'engage à accompagner les initiatives visant à développer des dynamiques de coopération solidaire entre territoires d'origine et de destination.

Si les nombreux travaux sur les transferts financiers des migrant.e.s vers les pays du Sud et sur le dynamisme associatif des diasporas dans les pays du Nord confirment l'importance de ces enjeux, ceux-ci restent à mieux documenter en ce qui concerne les jeunes et les femmes. C'est pourquoi le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a lancé une étude visant à recueillir des témoignages et formuler des recommandations sur la place et le rôle des nouvelles générations descendant d'immigré.e.s et des femmes, en tant qu'acteurs et actrices du développement et de la citoyenneté.

Des questionnements initiaux ont guidé cette étude : quels sont les modes d'engagement des nouvelles générations des diasporas dans les pays d'origine et autres pays du Sud ? L'engagement des femmes est-il différent de celui des hommes ? Font-elles face à des obstacles spécifiques ? Quelles sont les dynamiques interculturelles à l'œuvre ? Pour y répondre, un matériau qualitatif a été constitué : recherche documentaire ; entretiens avec une trentaine de femmes et d'hommes issus des diasporas, complétés par des discussions ponctuelles, notamment avec des migrant.e.s des générations précédentes et des responsables d'institutions ; questionnaire en ligne. Le public cible est essentiellement originaire de pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb.

L'étude rappelle que les « jeunes » ne constituent pas une catégorie homogène, pas plus que les « femmes ». Les variables sociodémographiques, telles que le niveau d'études ou l'origine sociale, influencent le lien et l'engagement de ces populations dans le pays d'origine ou d'autres pays du Sud, tout comme la manière dont ces dernières peuvent être perçues par la société de résidence. Par exemple, les jeunes des « quartiers sensibles », immergés dans des environnements multiculturels, courent le risque d'être renvoyés à leur manque d'« intégration », alors que beaucoup mettent en œuvre de réelles pratiques d'engagement multiculturelles et transnationales. La question de l'identité est centrale. Si les identités sont fluctuantes, la majorité des personnes interrogées estiment que la « double appartenance » et les liens, même distendus, avec les régions d'origine et l'engagement dans des activités de solidarité internationale constituent un plus pour elles et pour leur société de résidence.

Les modes de participation à la citoyenneté et à la solidarité internationale des descendant.e.s de migrant.e.s sont d'une grande diversité : projets de développement au Sud, éducation à la solidarité internationale et à la diversité culturelle en France, volontariat, travail salarié dans des ONG et institutions de développement, engagement de nouvelles générations de féministes, etc. Ces engagements présentent certaines différences avec ceux des aîné.e.s, ce qui ne va pas toujours sans tensions. Perception critique des modes d'animation des anciennes associations et des faiblesses de gouvernance de pays du Sud, utilisation d'outils de gestion de projet et exigence de redevabilité, intérêt pour l'entrepreneuriat, les technologies de communication, préoccupation pour le développement durable sont des caractéristiques de l'engagement des jeunes issu.e.s des diasporas. Le renouvellement rapide des générations et le caractère mouvant des identités comme des engagements rompent avec la stabilité des anciennes associations, notamment celles des diasporas issues des pays de la zone sahélienne. Les enjeux climatiques sont de plus en plus présents parmi les nouvelles générations et beaucoup de projets soutenus au Sud concernent l'agroécologie ou la valorisation de ressources locales, avec une composante à la fois d'éducation à l'environnement et de génération de revenus pour des populations défavorisées, notamment les femmes. Des associations de jeunes s'impliquent en France dans l'éducation à la citoyenneté,

l'économie sociale et solidaire (ESS), le féminisme.

Les femmes issues des diasporas ont souvent été doublement invisibilisées (en tant que femmes, moins présentes dans les instances décisionnelles associatives, et en tant que migrantes), à l'exception de certaines figures de la diaspora, données en exemple de réussite économique (les femmes entrepreneures) ou d'engagement humanitaire. Si les associations des nouvelles générations paraissent plus fondées sur la mixité et le partage des responsabilités, il reste beaucoup à faire pour mieux prendre en compte le poids des stéréotypes et des discriminations. Le renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte de l'approche genre constituerait à la fois un moyen (par exemple, en générant plus de données sexo-spécifiques) et un objectif en vue de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes à la fois dans le fonctionnement des associations et dans les projets.

Sur cette base, l'étude met en discussion quelques recommandations, qui s'adressent aux nombreux.ses acteur.rice.s concerné.e.s : politiques publiques et institutions de développement, organisations des sociétés civiles, milieux de la recherche. Parmi les actions à entreprendre :

- générer plus d'informations et de données, notamment selon les classes d'âges et les groupes sociaux, via des recherches et des actions participatives et en adoptant systématiquement une perspective sexuée et intersectionnelle ;
- favoriser la cohérence dans la mise en œuvre de politiques publiques (développement, migrations, objectifs de développement durable - ODD - climat, politique de la ville, ESS, etc.) et les coopérations entre acteurs ainsi qu'entre les échelles de territoires, avec une attention au niveau local ;
- généraliser la mise en œuvre d'une approche genre : former aux outils du genre, articuler le Plan d'action migrations internationales et développement et la Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes du MEAE, valoriser les initiatives des femmes issues des migrations ;
- assurer une meilleure visibilité et une plus grande participation aux instances multiacteur.rice.s de concertation et de décision des jeunes et des femmes issu.e.s des migrations ;
- renforcer et soutenir financièrement les associations, envisager des fonds d'appui spécifiques et accessibles pour les jeunes et les femmes, financer la capitalisation et l'échange d'expériences.

P.-S.

[Présentation et téléchargement de l'étude "Les Diasporas, actrices du changement : la place des nouvelles générations et des femmes"](#)